

Les formes interrogatives au XVII^e siècle à travers les œuvres de Molière

Shioko SASAKURA

Lorsqu'on se penche sur la syntaxe des phrases interrogatives du français contemporain, l'une des questions les plus souvent traitées semble être celle de l'inversion ou non du sujet et du verbe dans les interrogations directes. Mais l'existence des 3 formes interrogatives que représentent les questions sans inversion, les questions à inversion et la forme interrogative avec "est-ce que" avaient déjà été relevées dans le passé.¹⁾ Voilà ce qu'en dit Grévisse: «En anc. fr., que le sujet soit un pronom personnel, (ou, *ce*, *on*), ou un nom, que l'interrogation soit globale ou partielle, l'inversion est tout à fait courante. [...] L'interrogation sans autre marque que l'intonation est très ancienne. [...] Mais le tour reste fort rare en ancien et moyen français. [...] Le renforcement des mots interrogatifs au moyen de *est-ce que* apparaît dès le XII^e siècle.»²⁾

Ainsi, ces 3 formes interrogatives, coexistant déjà en ancien français, étaient chacune différentes, bien qu'employées toutes les trois. Mais on peut affirmer de façon certaine que l'usage de l'interrogation avec inversion était le plus fréquent.

Qu'en est-il du français contemporain? En français contemporain, et surtout dans la langue parlée, de ces 3 formes interrogatives, c'est l'interrogation sans inversion (sujet + verbe) qui est la plus utilisée, alors que l'usage de l'interrogation avec inversion (verbe + sujet) connaît une diminution incontestable. Ce fait a été clairement

mis en évidence par plusieurs articles et autres travaux écrits.³⁾ Selon les rapports faisant état des résultats de ces recherches (fondées sur des scénarios de films), la fréquence d'emploi de la forme interrogative avec inversion, dans le cas de l'interrogation totale, est inférieure à 4% de la totalité des occurrences, et celle de l'interrogation partielle n'atteint même pas 20%. Certes, il faudrait également prendre en considération les formes interrogatives dans les conversations qu'on peut relever dans les romans et les pièces de théâtre, ainsi que les variations engendrées par des natures ou genres de scénarios différents. Malgré tout, pour l'interrogation totale, on constate avec certitude que la forme interrogative sans inversion en particulier est très souvent employée.

De quelle manière étaient employées les formes interrogatives au XVII^e siècle, la période de la naissance et de la formation du français moderne? C'est le point que nous allons traiter ici. Notre étude sera divisée en deux parties successives, dont l'une sera consacrée à l'interrogation totale et l'autre à l'interrogation partielle. Nous allons analyser et décrire tour à tour les 3 formes interrogatives de chacun de ces 2 modes d'interrogation, en effectuant une étude statistique à partir de leur aspect morphologique, nous limitant seulement à la question de l'inversion ou non-inversion du sujet et du verbe. Nous allons nous attacher à examiner leurs conditions d'emploi à l'époque en nous focalisant surtout sur l'usage qui en est fait dans les oeuvres de Molière et en le confrontant avec celui des oeuvres de Tabarin, Corneille, Racine et La Fontaine, qui nous serviront de référence. Ensuite, afin de pouvoir étudier des dialogues aussi proches que possible de ceux de la réalité, nous avons largement pris en compte, parmi toutes les oeuvres de Molière, ses pièces en prose. L'objet de nos recherches a de plus été réduit uniquement à

l'interrogation directe.

Les textes que nous avons utilisés sont les suivants :

Molière: *Oeuvres complètes*, Collection Classiques Garnier, Editions Garnier Frères, Tomes I et II, Paris, 1975.

Tabarin: *Oeuvres complètes*, Collection elzévirienne, Edition P. Jannet, Paris, MDCCCLVIII.

Corneille: *Théâtre choisi*, Collection Classiques Garnier, Editions Garnier Frères, Paris, 1974.

Racine: *Théâtre complet*, Collection Classiques Garnier, Editions Garnier Frères, Paris, 1974.

La Fontaine: *Fables*, Collection Classiques Garnier, Editions Garnier Frères, Paris, 1978.

La Fontaine: *Contes et Nouvelles*, Oeuvres complètes, Tome I, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1983.

Nous avons étudié chez les auteurs cités ci-dessus les oeuvres suivantes :

Molière: En prose, *le Médecin volant*, *le Mariage forcé*, *Dom Juan*, *le Médecin malgré lui*, *l'Avare*, *George Dandin ou le Mari confondu*, *Monsieur de Pourceaugnac*, *le Bourgeois gentilhomme*, *les Fourberies de Scapin*, *le Malade imaginaire*. En vers, *l'Etourdi*, *le Tartuffe*.

Tabarin: Tome I, *Oeuvres complètes*, dans la Première Partie: Questions de I à LXIV, dans la Seconde Partie: Questions de I à XXVI.

Corneille: *L'Illusion comique*, *Cinna*.

Racine: *Bajazet*, *Athalie*.

Nous utiliserons comme abréviation pour la séquence SUJET + VERBE: S + V et pour la séquence VERBE + SUJET: V + S.

I. L'INTERROGATION TOTALE

Nous allons étudier, en deux temps, les oeuvres en prose, puis les oeuvres en vers. Le tableau 1-1 ci-dessous met en évidence le nombre total et le taux proportionnel d'utilisation des 3 formes interrogatives $S + V$, $V + S$, "*est-ce que*" $S + V$ dans les oeuvres en prose de Molière et de Tabarin. Le tableau 1-2 concerne le nombre total d'occurrences et le taux proportionnel d'utilisation des 3 formes interrogatives dans chacune des oeuvres de Molière prises séparément. Ensuite, pour notre propre édification, nous avons séparé les temps simples et les temps composés.

Dans les tableaux, le premier chiffre, en haut, représente le nombre réel d'occurrences des 3 modes dans chaque oeuvre, alors que le chiffre du bas représente le taux proportionnel d'utilisation de chaque forme interrogative.

La ligne a. concerne les questions sans inversion marquée uniquement par l'intonation.

Tableau 1-1 T.S. (Temps Simples) T.C. (Temps Composés)
(Prose)

Auteur	Molière		Tabarin		Total
	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	
a) $S + V$	186 23,5	23 2,9	12 9,0	1 0,7	222
b) $V + S$	473 59,8	68 8,6	112 83,5	9 6,8	662
c) <i>est-ce que</i> $S + V$	38 4,8	3 0,4	—	—	41
Total	697 88,1	94 11,9	124 92,5	10 7,5	925
	791		134		

Tableau 1-2

(Prose)

Auteur	Molière																				Total
	Méd.vol.		Mar.for.		D.J.		Méd.m.l.		L'Av.		G.D.		M.de Pourc.		B.G.		F.de Scap.		Mal.im.		
Temps	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	
a) S + V	5	—	14	1	24	2	9	—	26	4	17	3	21	3	23	3	27	4	20	3	209
	27,7		35,9	2,6	21,8	1,8	18,8		17,7	2,7	25,0	4,4	28,8	4,1	19,3	2,5	32,9	4,9	22,7	3,4	
b) V + S	11	1	23	—	72	8	35	3	87	25	41	6	38	5	76	6	40	7	50	7	541
	61,1	5,6	58,9		65,5	7,3	72,9	6,3	59,2	17,0	60,3	8,8	52,1	6,8	64,4	5,1	48,8	8,5	56,8	8,0	
c) est-ce que S + V	1	—	1	—	3	1	1	—	5	—	1	—	6	—	10	—	3	1	7	1	41
	5,6		2,6		2,7	0,9	2,0		3,4		1,5		8,2		8,5		3,7	1,2	8,0	1,1	
Total	17	1	38	1	99	11	45	3	118	29	59	9	65	8	109	9	70	12	77	11	
	94,4	5,6	97,4	2,6	90,0	10,0	93,7	6,3	80,3	19,7	86,8	13,2	89,1	10,9	92,4	7,6	85,4	14,6	87,5	12,5	
	18		39		110		48		147		68		73		118		82		88		791

La ligne b. comprend les questions à inversion, soit inversion simple, soit inversion double.

La ligne c. fait apparaître les interrogations avec "est-ce que", qui échappent de ce fait à l'inversion.

Ainsi, dans les oeuvres de Molière, sur 791 exemples d'utilisation des formes interrogatives, les questions à inversion (V + S) représentent 541 cas et un taux proportionnel de 68,4%, ayant la plus grande fréquence d'emploi des 3 modes d'interrogation. Pour ce qui est des 2 différentes formes interrogatives sans inversion, dans la ligne a., on verra que les questions marquées par l'intonation seule représentent 209 cas et un taux proportionnel de 26,4%, et dans la ligne c., on peut voir que le nombre d'occurrences des questions avec "est-ce que" s'élève à 41 cas et un taux proportionnel de 5,2%. Même en examinant séparément les temps simples, 473 apparitions pour 59,8%, et les temps composés, 68 cas et un taux proportionnel de

8,6%, le mode d'interrogation avec inversion du sujet et du verbe reste de loin le plus employé.

Dans les oeuvres de Tabarin, sur 134 cas d'utilisation de l'interrogation, la forme interrogative à inversion apparaît 121 fois pour un taux proportionnel de 90,3%, et est encore plus fréquente que dans les oeuvres de Molière. Mais, on n'y trouve pas un seul exemple de la forme interrogative du type "est-ce que". Prenons maintenant séparément les temps simples et les temps composés pour les questions à inversion. Nous dénombrons 112 occurrences et obtenons un taux de 83,5% pour les premiers et comptons 9 exemples et un taux de 6,8% pour les seconds, ce qui représente toujours le nombre d'emplois le plus élevé.

Nous citons ci-dessous des exemples d'occurrences relevées pour chaque forme interrogative:

- a) Comment? mon habit n'est point encore arrivé? (*B.G.*, p. 455)
Mon maistre, vous estes philosophe? (*Tab.*, p. 57)
- b) Attendrai-je, mon père, qu'elle soit venue? (*Mal.im.*, p. 801)
A-il⁴⁾ les serceaux rompus? (*Tab.*, p. 28)
- c) *Est-ce que* vous êtes malade? (*Mal.im.*, p. 774)

Le tableau 1-2 concerne l'emploi des formes interrogatives dans les oeuvres en prose de Molière. On remarque ainsi une disparité en fonction de l'oeuvre. Celle, parmi toutes, qui connaît la proportion d'utilisation la plus élevée de la forme interrogative avec inversion du sujet et du verbe est *le Médecin malgré lui* avec 38 cas et un taux proportionnel d'emploi de 79,2%, suivie de *l'Avare* avec un nombre d'occurrences de 112 et un taux de 76,2%. Vient ensuite *Dom Juan*, qui contient 80 cas d'emploi et un taux proportionnel de 72,8%. A l'inverse, l'oeuvre qui fait l'usage le plus faible de la forme interrogative avec inversion du sujet et du verbe est *les*

Fourberies de Scapin, avec un nombre d'occurrences se montant à 47 cas pour un taux proportionnel de 57,3%, puis vient *Monsieur de Pourceaugnac* avec 43 cas et 58,9%, suivi du *Mariage forcé*, avec 23 cas et 58,9%, et enfin du *Malade imaginaire* avec 57 cas et 64,8%. Pour ce qui est de l'emploi de la forme interrogative sans inversion (S + V), *le Mariage forcé* se situe en tête, avec 15 occurrences et un taux d'emploi de 38,5%, suivi des *Fourberies de Scapin* avec 31 exemples et 37,8%, de *Monsieur de Pourceaugnac* avec 24 emplois et un taux proportionnel de 32,9%, et finalement de *George Dandin* avec 20 cas et un taux de 29,4%.

Enfin, les nombres d'occurrences et taux d'emploi de la forme interrogative de type "est-ce que" se répartissent de la manière suivante: On en trouve le plus grand nombre dans *le Malade imaginaire* avec 8 occurrences et un taux proportionnel de 9,1%. Viennent ensuite *le Bourgeois gentilhomme* avec 10 exemples et un taux de 8,5%, *Monsieur de Pourceaugnac* avec 6 cas et 8,2%, et en dernier *le Médecin volant* avec une seule occurrence et un taux proportionnel de 5,6%.

Le tableau 2-1 ci-dessous fait apparaître le nombre d'occurrences et le taux proportionnel d'utilisation des 3 formes interrogatives dans chaque oeuvre en vers de Molière et des autres auteurs étudiés.

Le tableau 2-2 indique ces mêmes facteurs pour chaque oeuvre en vers en particulier.

Nous avons relevé dans les oeuvres en vers de Molière, sur un total de 204 phrases interrogatives, 135 cas d'usage de la forme interrogative avec inversion, ce qui représente un taux proportionnel de 66,2%, et fait de ce mode le plus employé des 3 formes interrogatives. La forme interrogative sans inversion (S + V) ne figurait

Tableau 2-1

(Vers)

Auteur	Molière		Corneille		Racine		La Fontaine		Total
	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	
a) S + V	59 28,9	9 4,4	19 17,4	2 1,8	32 12,9	4 1,6	34 8,6	2 0,5	161
b) V + S	116 56,9	19 9,3	83 76,2	5 4,6	180 72,3	30 12,0	319 81,0	39 9,9	791
c) est-ce que S + V	1 0,5	—	—	—	3 1,2	—	—	—	4
Total	176 86,3	28 13,7	102 93,6	7 6,4	215 86,4	34 13,6	353 89,6	41 10,4	956
	204		109		249		394		

Tableau 2-2

(Vers)

Auteur	Molière				Corneille				Racine				La Fontaine				Total
	<i>L'Et.</i>		<i>Tart.</i>		<i>l'illus.</i>		<i>Cinna</i>		<i>Baj.</i>		<i>Ath.</i>		<i>Fabl.</i>		<i>Contes</i>		
Temps	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	
a) S + V	28 27,2	9 8,7	31 30,7	—	13 20,3	1 1,6	6 13,3	1 2,2	8 6,9	1 0,9	24 17,9	3 2,2	14 7,1	—	20 10,1	2 1,0	161
b) V + S	59 57,3	7 6,8	57 56,4	12 11,9	47 73,4	3 4,7	36 80,0	2 4,5	82 71,3	24 20,9	98 73,1	6 4,5	164 83,7	18 9,2	155 78,3	21 10,6	791
c) est-ce que S + V	—	—	1 1,0	—	—	—	—	—	—	—	3 2,3	—	—	—	—	—	4
Total	87 84,5	16 15,5	89 88,1	12 11,9	60 93,7	4 6,3	42 93,3	3 6,7	90 78,2	25 21,8	125 93,3	9 6,7	178 90,8	18 9,2	175 88,4	23 20,6	956
	103		101		64		45		115		134		196		198		
	204				109				249				394				

que pour 68 cas et un taux de 33,3%, alors que la forme interrogative avec “est-ce que” n’a été utilisée qu’une seule fois pour un taux de 0,5%. Si l’on compare ces résultats avec ceux des oeuvres en prose, l’on peut constater que la fréquence d’emploi de la forme interrogative à inversion ne varie pas énormément, bien qu’elle soit légèrement plus élevée dans les oeuvres en vers. Cependant, les questions en “est-ce que” sont plus nombreuses dans les oeuvres en prose.

Qu’en est-il des autres auteurs?

Chez La Fontaine, sur un total de 394 questions, 358 font partie de la forme interrogative à inversion du sujet et du verbe, pour un taux proportionnel de 90,9%, chiffre qui place ainsi La Fontaine en première position pour l’emploi de ce mode interrogatif. Suivent ensuite Racine, chez lequel nous avons observé 210 exemples d’utilisation de cette forme pour un taux de 84,3% et Corneille avec 88 cas d’emploi et un taux proportionnel de 80,8%. En ce qui concerne l’emploi de la forme interrogative sans inversion, nous en avons compté 21 exemples chez Corneille (19,2%), 36 cas chez Racine (14,5%) et 36 cas également chez La Fontaine (9,1%). Par contre, l’utilisation de la forme interrogative en “est-ce que” se limite à 3 occurrences aux temps simples, que nous avons relevées chez Racine. Nous constatons que, quel que soit l’auteur, c’est de la forme interrogative à inversion du sujet et du verbe dont il est fait l’usage le plus large.

Voici certains exemples d’emploi des différentes formes interrogatives que nous avons relevés :

- a) Quoi? j’aurais trépassé sans m’en apercevoir? (*l’Et.*, p. 63)
 Quoi! vous voulez quitter le fruit de tant de peines? (*Cinna*, p. 189)
 Quoi! déjà votre foi s’affaiblit et s’étonne? (*Ath.*, p. 660)

Hé quoi! dit-il cette canaille / Se moque impunément de moi?
(*Fabl.*, p. 300)

b) Oh! oh! n'est-ce rien qu'on propose? (*Tart.*, p. 659)

Ne doit-on pas avoir pitié de me fortune? (*l'illus.*, p. 579)

Vient-on avec furie / Arracher de vos bras votre fils Zacharie?
(*Ath.*, p. 687)

Etait-ce un si grand mal? (*Fabl.*, p. 336)

c) *Est-ce qu'*au simple aveu d'un amoureux transport / Il faut que
notre honneur se gendarme si fort? (*Tart.*, p.684)

Est-ce que de Baal le zèle vous transporte? (*Ath.*, p.685)

Dans les oeuvres de Molière, écrits en prose et en vers réunis, la forme interrogative avec inversion du sujet et du verbe représente le plus grand nombre de cas d'emploi de l'interrogation. Cependant, en comparaison des autres auteurs, l'usage qu'en fait Molière est le plus faible. La fait que nous avons relevé de nombreux cas d'emploi de la forme interrogative en "est-ce que" dans les oeuvres en prose de Molière mérite d'être souligné.

II. L'INTERROGATION PARTIELLE

Ayant classé les mots interrogatifs (pronoms, adjectifs et ad-
verbes interrogatifs en: interrogation sans inversion (S + V), inter-
rogation avec inversion (V + S) et interrogation en "est-ce que", nous
avons examiné l'emploi de chacun d'entre eux dans les oeuvres en
prose et en vers pris séparément.

A. Non-Inversion

Dans les oeuvres en prose de Molière, nous avons pu observer,
sur un total de 576 phrases interrogatives contenant un mot inter-
rogatif, 122 cas d'emploi de l'interrogation sans inversion et un taux

d'utilisation de 21,2%. Chez Tabarin, sur 146 questions comprenant un mot interrogatif, nous avons relevé 21 cas d'emploi de l'interrogation sans inversion pour un taux de 14,4%.

Dans les oeuvres en vers, nous avons dénombré chez Molière un nombre total de 110 phrases interrogatives contenant un mot interrogatif, parmi lesquelles 21 cas concernaient l'interrogation sans inversion (19,1%). Chez Corneille, sur un total de 74 questions comprenant un mot interrogatif, nous avons 12 exemples apparentés au mode interrogatif sans inversion du sujet et du verbe (16,2%). Les écrits en vers pris en compte de Racine comptent un nombre total de 199 interrogations incluant un mot interrogatif, dont 42 phrases interrogatives sans inversion (21,1%), alors que ceux de La Fontaine, sur un total de 368 questions avec un mot interrogatif, incluent 82 cas d'interrogation sans inversion (22,3%).

Le tableau A-1 fait apparaître le détail des cas relevés de questions avec un mot interrogatif sujet.

Tableau A-1

Auteur	Prose				Vers								Total
	Molière		Tabarin		Molière		Corneille		Racine		La Fontaine		
Temps	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	T.S.	T.C.	
a) qui	25	7	7	1	3	6	3	—	17	2	47	15	133
b) qui est-ce qui	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3
c) qui ce est qui	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1
d) qu'est-ce qui	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
e) quel + n.	9	3	2	—	4	—	9	—	19	3	9	1	59
f) lequel	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	3
g) lequel de + n.	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	1	—	3
Total	37	11	12	2	7	6	12	—	36	5	59	16	203
	48		14		13		12		41		75		

Ainsi, en ce qui concerne les oeuvres en prose, sur un total de 122 occurrences de l'interrogation sans inversion (S + V) relevées chez Molière, 48 questions contenaient un mot interrogatif occupant la fonction de sujet (39,3%). Chez Tabarin, sur un nombre total de 21 questions sans inversion (S + V) observées, 14 comprenaient un mot interrogatif sujet (66,7%).

Examinons maintenant les oeuvres en vers. Nous constatons que sur 21 cas d'emploi par Molière de la forme interrogative sans inversion (S + V), les questions débutant par un mot interrogatif sujet représentent 13 cas (61,9%), alors que chez Corneille, toutes les occurrences relevées de la forme interrogative sans inversion, s'élevant au nombre de 12, possèdent cette structure. Chez Racine, sur un total de 42 questions du type "S + V", 41 exemples contiennent un mot interrogatif sujet (97,6%) et chez La Fontaine, nous avons noté 82 occurrences de l'interrogation sans inversion (S + V), sur lesquelles 75 questions renferment dans le groupe sujet un mot interrogatif (91,5%).

Nous citons ci-dessous quelques exemples. Pour la prose:

a) *Qui* vous a dit cela, Monsieur? (*G.D.*, p. 198)

*Qui*⁵⁾ est plus criminel, à votre avis, ou celui qui achète un argent dont il a besoin, ou bien celui qui vole un argent dont il n'a que faire? (*l'Av.*, p. 265)

Mais, dis-moi, *qui*⁶⁾ t'a porté à cette action? (*l'Av.*, p. 308)

b) *Qui est-ce qui* parle de t'accorder Mariane? (*l'Av.*, p. 300)

c) *Qui ce est*, Tabarin, *qui*⁷⁾ se peut à bon droit vendiquer de ce nom? (*Tab.*, p. 46)

d) Comment? *qu'est-ce qui* se passe? (*G.D.*, p. 212)

e) *Quelle nouvelle* parmi nous, Déesse, doit jeter tant de réjouissance? (*Mal. im.*, p. 760)

Quelles gens, à votre avis, surpassent le diable en malice, mon maistre? (*Tab.*, p.178)

f) Mais de toutes ces façons-là, *laquelle* est la meilleure? (*B.G.*, p. 454)

g) Mon maistre, *lequel des deux* a le plus de jugement, l'asne ou l'homme? (*Tab.*, p. 101)

Pour les oeuvres en vers :

a) *Qui* l'auroit osé dire? (*Tart.*, p. 705)

Au siècle où nous vivons, *qui* n'en ferait autant? (*l'Illus.*, p. 585)

Qui vous mit dans ce temple? (*Ath.*, p. 675)

Qui m'a ravi ma proie? (*Fabl.*, p. 343)

e) *Quel bonheur* au mien pourroit être égalé? (*l'Et.*, p. 108)

Mais *quelle occasion* mène Évandré vers nous? (*Cinna*, p. 160)

Quels desseins maintenant occupent sa pensée? (*Baj.*, p. 401)

Quel droit vous a rendus maîtres de l'Univers? (*Fabl.*, p. 307)

f) *Lequel* vaux mieux? (*Contes*, p. 415)

g) *Lequel des deux* doit l'emporter ici? (*Contes*, p. 550)

Nous allons maintenant examiner les quelques autres emplois d'interrogations sans inversion que nous avons relevés. Tous les exemples se conformant au modèle "Mot interrogatif S + V" figuraient dans les oeuvres en prose de Molière:

— Lorsqu'Harpagon apprend de Maître Jacques que l'argent qu'il avait caché lui avait été dérobé par Valère, afin de vérifier la véracité de cette révélation, il lui pose entre autres questions: «Et cette cassette, comment est-elle faite? Je verrai bien si c'est la mienne.» A quoi Maître Jacques réplique: «*Comment* elle est faite?» (*l'Av.*, p. 306)

— *Comment* vous pouvez faire? (*Mal. im.*, p. 783) Telle est la

réaction du notaire à la sollicitation des conseils qu'Argan, souhaitant léguer ses biens à sa femme Béline, lui fait en ces termes: «Comment puis-je faire, s'il vous plaît, pour lui donner mon bien et en frustrer mes enfants?»

— Puis Harpagon, informé par Maître Jacques du fait que le responsable du vol de son argent était Valère et étant persuadé que c'est là la vérité, adresse de sévères blâmes au présumé coupable, qui lui demande: «De quel crime voulez-vous donc parler?» Après quoi Harpagon répète: «*De quel crime* je veux parler, infâme!» (*l'Av.*, p. 307)

En fait, les 3 phrases interrogatives ci-dessus ne sont pas de véritables questions posées à l'interlocuteur, exigeant de celui-ci une réponse. Elles ne sont que des répétitions par le locuteur, à des fins de confirmation, des questions qui viennent de lui être posées par son interlocuteur.

Voyons à présent les exemples notés d'interrogations sans inversion se conformant au modèle "Mot interrogatif + est-ce que S + V":

Nous avons pu observer de nombreux exemples de l'interrogation du type "Mot interrogatif + est-ce que S + V" dans les oeuvres en prose de Molière. Sur un total de 122 questions sans inversion ayant la structure "S + V", 71 exemples (58,2%) correspondaient à cette forme interrogative, et chez Tabarin, sur un total de 21 occurrences pour l'interrogation sans inversion, 7 questions (33,3%) étaient de ce type.

En ce qui concerne l'utilisation d'interrogations de la forme "Mot interrogatif + est-ce que S + V" dans les oeuvres en vers, nous en avons dénombré 8 occurrences (38,1%) chez Molière, sur un total de 21 cas d'emploi de l'interrogation sans inversion "S + V". Chez

Racine, sur 42 questions sans inversion, nous n'avons trouvé qu'un exemple du type "Qu'est-ce que S + V" (2,4%). Chez La Fontaine, parmi les 82 cas d'emploi de l'interrogation sans inversion "S + V" relevés, 7 exemples (8,5%), tous du type "Qu'est-ce que + Nom" avec un verbe conjugué à un temps simple, correspondaient à cette forme interrogative. Nous n'en avons par contre pas découvert une seule occurrence dans les oeuvres de Corneille. Ainsi, nous constatons que, excepté chez Molière et Tabarin, le degré d'usage des questions en "est-ce que" était vraiment minime.

Le tableau A-2 représente le nombre d'occurrences, chez Molière et Tabarin, de la forme interrogative en "est-ce que". Nous avons partagé les sujets en 2 groupes, noms et pronoms, et en faisons apparaître les occurrences.

Tableau A-2 PS (Pronoms Sujets) NS (Noms Sujets)

Auteur	Prose								Vers				Total
	Molière				Tabarin				Molière				
	T.S.		T.C.		T.S.		T.C.		T.S.		T.C.		
Sujet	PS	NS	PS	NS	PS	NS	PS	NS	PS	NS	PS	NS	
a) qui est-ce que	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
b) qu'est-ce que	44	—	1	1	1	—	—	—	4	1	—	1	53
c) <i>prép.</i> + quoi est-ce que	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5
d) quel + <i>n.</i> est-ce que	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3
e) <i>prép.</i> + quel est-ce que	—	—	—	—	1	4	—	—	—	—	—	—	5
f) où est-ce que	6	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7
g) pourquoi est-ce que	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	2
h) quand est-ce que	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	2
i) comment est-ce que	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4
j) comme est-ce que	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1
k) combien est-ce que	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2
l) <i>prép.</i> + combien est-ce que	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Total	68	—	2	1	3	4	—	—	5	2	—	1	86
	68		3		7			7		1			
			71		7			8					

Nous citons ci-dessous quelques exemples relevés.

Pour les oeuvres en prose :

- a) Mais *qui est-ce que* tu entends par là? (*l'Av.*, p. 247)
- b) *Qu'est-ce qu'elle* chante, cette physique? (*B.G.*, p. 450)
 Mais *qu'est-ce que* je remarque ici? (*Tab.*, p.234)
- c) Pourquoi toutes ces fraimes-lâ? et *à quoi est-ce que* ça vous sart? (*Méd. m. l.*, p. 18)
- d) *Quelle vie est-ce que* je mène? (*D.J.*, p. 720)
- e) Mon maistre, *pour quelle raison est-ce que* les femmes sont plus faciles à surprendre que les hommes? (*Tab.*, p. 49)
- f) *Où est-ce que* cela nous mène? (*F. de Scap.*, p. 595)
- g) *Pourquoi donc est-ce que* vous mettez mon mari en colère? (*Mal. im.*, p. 780)
 Pourquoy est-ce que le medecin va voir le malade? (*Tab.*, p. 40)
- h) *Quand est-ce donc que* vous me marierez avec Monsieur? (*M. de Pourc.*, p. 357)
- i) *Comment est-ce que* cela s'appelle? (*B.G.*, p. 463)
- k) *Combien est-ce qu'il* vous faut? (*F. de Scap.*, p. 616)
- l) *A combien est-ce qu'il* faut monter le mulet? (*F. de Scap.*, p. 621)

Pour les oeuvres en vers :

- b) *Qu'est-ce que* dessus moi ne peut cette promesse? (*l'Et.*, p. 101)
 Qu'est-ce donc qu'on prépare? (*Ath.*, p. 696)
- h) *Quand est-ce que* l'hymen unira nos deux coeurs, / Et que tu daigneras éteindre mes ardeurs? (*l'Et.*, p. 49)
- j) *Comme*⁸⁾ *est-ce qu'on* s'y porte? (*Tart.*, p. 644)

Pour ce qui est de l'interrogation du type "Qu'est-ce que + Nom",

nous en avons relevé 4 occurrences dans les oeuvres en prose de Molière, 1 chez Tabarin et 7 chez La Fontaine.

Qu'est-ce donc que toute cette affaire? (M. de Pourc., p. 344)

Qu'est-ce que la beauté du corps, pour en faire tant de parades? (Tab., p. 172)

Qu'est-ce que Jupiter? (Fabl., p. 226)

A part cela, les 13 cas de questions du type "Qu'est-ce que c'est que + Nom" et les 2 cas du type "Qu'est-ce que c'est que S + V" qui ont été notés figuraient tous dans les oeuvres en prose de Molière.

Qu'est-ce que c'est que cette logique? (B.G., p. 450)

Qu'est-ce que c'est donc qu'il y a, mon petit fils? (Mal. im., p. 779)

En ce qui concerne les phrases interrogatives répondant au modèle "Mot interrogatif + est-ce que V + S", nous en avons relevé 3 occurrences seulement, dans les oeuvres de Molière:

Qu'est-ce que veut cette femme-là? (M. de Pourc., p. 358)

Où est-ce qu'est mon carrosse? (M de Pourc., p. 366)

Où est-ce qu'est ce petit laquais? (M de Pourc., p. 367)

Nous n'avons pas découvert un seul exemple de question possédant la structure "S + V + Mot interrogatif", fréquemment employée dans le langage parlé du français contemporain.

B. Inversion

Le tableau B suivant fait état de l'usage de l'interrogation avec inversion dans les oeuvres en prose et en vers.

Tableau B Attr. (Attributs) O.D. (Objets Directs)

Auteur Temps Sujet	Prose						Vers												Total						
	Molière			Tabarin			Molière			Corneille			Racine			La Fontaine									
	T.S.	PS	T.C.	T.S.	PS	T.C.	T.S.	PS	T.C.	T.S.	PS	T.C.	T.S.	PS	T.C.	T.S.	PS	T.C.							
a) qui (Attr.)	5	8	-	-	3	2	-	-	-	-	-	-	1	-	-	2	3	-	-	1	-	-	-	-	25
b) qui (O.D.)	2	-	-	8	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	2	2	-	-	3	-	-	-	-	19
c) prép. + qui	6	1	1	6	-	-	1	-	-	1	-	-	1	-	-	3	2	-	-	6	1	-	-	-	28
d) que (Attr.)	37	1	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27	-	-	-	-	69
e) que (O.D.)	179	7	11	19	1	2	39	7	4	21	1	4	2	49	11	6	1	107	25	16	4	516	4	516	
f) prép. + quoi	26	1	1	2	3	-	2	1	-	2	1	-	2	-	-	2	-	-	1	6	4	-	-	-	52
g) lequel (O.D.)	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
h) quel (Attr.)	1	11	-	-	10	-	-	1	3	-	-	-	2	-	-	2	16	-	-	3	-	-	-	-	49
i) quel + n. (Attr.)	12	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	14
j) prép. + quel + n. (O.D.)	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
k) quel + n. (O.D.)	20	-	6	2	28	-	1	6	-	1	5	1	5	1	4	1	2	-	9	3	1	1	1	1	91
l) prép. + quel + n.	7	-	1	6	3	3	2	2	-	1	4	1	1	1	4	2	1	-	-	-	-	-	-	-	37
m) où	30	6	4	5	1	-	4	2	-	3	3	1	11	6	-	-	3	4	1	-	-	-	-	-	84
n) prép. + où	3	4	-	2	2	-	4	2	-	1	2	-	1	8	-	1	8	-	8	9	-	1	1	1	47
o) pourquoi	14	-	-	4	-	-	3	-	-	-	-	-	5	1	1	1	1	1	3	1	-	1	3	1	34
p) quand	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	3	3	-	-	-	8
q) prép. + quand	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	2	-	-	-	-	4
r) comment	22	6	4	8	1	-	1	-	-	1	1	-	4	-	-	-	17	3	4	-	-	-	-	-	72
s) comme	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
t) combien	6	-	1	2	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	3	1	1	-	-	-	-	-	15
u) combien de	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
v) prép. + combien de	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
	377	46	29	2	96	23	6	-	67	13	7	2	40	11	8	3	91	53	10	3	197	59	23	7	
	454			125			89			62			157			286						1173			
Total	579						594																		

En ce qui concerne l'emploi de l'interrogation avec inversion dans les oeuvres en prose, sur 576 occurrences incluant un mot interrogatif notées chez Molière, 454 cas correspondaient à cette forme interrogative (78,8%). Chez Tabarin, 125 questions (85,6%) relevaient cette forme d'interrogation sur 146 phrases interrogatives contenant un mot interrogatif. Dans les oeuvres en vers, nous avons compté chez Molière 89 questions (80,9%) comprenant un mot interrogatif. Chez Corneille, ce chiffre se monte à 62 exemples (83,3%), chez Racine 157 (78,9%), alors que chez La Fontaine, il s'élève à 286 (77,7%). Cependant, dans le cas où le mot interrogatif a la fonction de sujet, il se place normalement en tête de la phrase, qui prend alors automatiquement la forme d'une interrogation sans inversion. Si nous ne tenons pas compte de ces occurrences, le taux d'usage de la forme interrogative avec inversion augmente encore davantage.

Par conséquent, dans les oeuvres en prose, la forme interrogative représente chez Molière 454 cas (86,0%) sur un total de 528 questions et chez Tabarin, 125 cas (94,7%) sur 132 phrases interrogatives. Dans les oeuvres en vers, il en est fait usage 89 fois (91,8%) sur un total de 97 questions chez Molière et les 62 occurrences observées chez Corneille correspondaient toutes à la forme interrogative avec inversion. Chez Racine, nous en avons décombré 157 exemples (99,4%) sur 158 phrases interrogatives et chez La Fontaine, sur 293 cas d'emploi de l'interrogation, 286 occurrences (97,6%) relevaient de la forme interrogative sans inversion. Ainsi, si nous excluons les interrogations sans inversion du type "Mot interrogatif + V", nous remarquons que les auteurs autres que Molière et Tabarin utilisent la forme interrogative avec inversion dans presque 100% des cas.

*

*

*

Nous venons d'étudier l'emploi au XVII^e siècle des 3 formes interrogatives de la langue française, en nous intéressant essentiellement aux oeuvres de Molière. Nous avons ainsi remarqué que l'usage de la forme interrogative sans inversion du type "S + V" y était beaucoup plus limité qu'en français contemporain et aussi que l'interrogation partielle n'était presque pas employée autrement qu'avec la forme interrogative en "est-ce que". Pourtant, bien que nous ayons rencontré de nombreuses questions du type "est-ce que" dans les oeuvres en prose de Molière, nous en avons à peine relevé quelques exemples chez les autres auteurs et ceci mérite d'être souligné.

Brunot et Bruneau disent à ce sujet: «Ces formes renforcées [= *qui est-ce qui?* et *qu'est-ce que?*] conservèrent longtemps un caractère populaire. Molière ne les met pas dans la bouche de tous ses personnages. Il y a une nuance de vulgarité dans la phrase de M. Jourdain (*Bourgeois gentilhomme*, II, 6): *Qu'est-ce que c'est donc que cette logique?* Plus loin, il dit, en effet: *Qu'est-ce qu'elle chante, cette physique?* Richelet ne connaît que les formes simples: *qui est là? qui va là?*)⁹⁾

Mais Foulet pense que: «Molière les [= *est-ce que* et *qu'est-ce que*] emploie à profusion. Non qu'elles soient fréquentes dans les pièces en vers: leurs trois syllabes et leurs *e* sourds alourdiraient la mesure, et d'autre part, là où le ton se relève, elles n'ont pas tout à fait la dignité qui convient. Elles n'en appartiennent pas moins au parler de la bonne compagnie et les marquis. Elmire du *Tartuffe*, Alceste lui-même s'en servent à l'occasion. Mais c'est dans les pièces en prose qu'elles se montrent surtout. En particulier dans *le Malade imaginaire* les exemples abondent: *Est-ce que Monsieur Purgon le connoît? ... Est-ce que vous êtes malade? ... Où est-ce donc que nous sommes (I, V)? ... Pourquoi donc est-ce que vous*

mettez mon mari en colère (I, VI)? ... Monsieur, *combien est-ce qu'il faut mettre de grains de sel dans un oeuf* (II, VI)? Il y a là, sans le moindre doute, une peinture fidèle du langage familier de l'époque.)¹⁰⁾

Molière est connu pour avoir mis en scène des personnages pris dans la réalité des divers rangs sociaux de son temps et pour avoir mis dans leur bouche des paroles imitant le parler de cette époque. Aussi, l'usage qu'il fait de la forme interrogative en "est-ce que" était-il destiné à rendre le caractère de ses personnages plus vivant, plus réaliste, et constituait-il un facteur décisif de contribution à l'originalité des comédies particulières à cet auteur.

(本学非常勤講師)

Note

- 1) Dans *Essai de Grammaire de la langue française*, Damourette et Pichon, Slatkine Reprints, 1983, Tome IV :
p. 327, comme exemple de phrase interrogative sans inversion :
C'est chiés Dinas? (Béroul, *Le roman de Tristan*, 4301)
p. 330, comme exemple de phrase interrogative à inversion :
Si disoit-on: *«Et ne ressamble / Cis enfes moult celui de la?»* (Chrétien de Troyes, *Guillaume d'Angleterre*, 1401), à la page 321, comme phrase interrogative avec "est-ce que":
Biau fiz, ce a dit Bueves, *que est ce que tu diz?* (*Le Siege de Barbastre*, 4082)
- 2) Maurice Grévisse, *Le Bon Usage*, Duculot, 1993, p. 608.
Relativement à l'interrogation avec "est-ce que", il cite l'exemple suivant:
Quei est ço [...] *que faire devum [=devons]?* (*Livres des Rois*, dans Tobler-Lom-matzsch, III, 1461)
- 3) Chieko TSUJINO, *le français - la littérature française*, Tome 9, Société de Littérature française de l'Université de Kansai, pp. 105-118 et Satomi MAEDA, *Recueil d'articles de français et littérature française de l'Université de Tsukuba*, numéro 7, 1992, pp. 43-64. On

trouvera dans ces ouvrages le détail des résultats des études effectuées sur des scénarios de films.

- 4) Selon Christopher Nyrop (*Grammaire historique de la langue française*, Slatkine Reprints, Genève, 1979, Tome II, p. 171): «[...] on disait au moyen âge et encore plus tard *aime il, aima il, aimera il, a il*; il n'est pas non plus euphonique, comme on l'a souvent prétendu [...]; il est dû tout simplement à analogie. Comme on disait *il est - est-il, il dort - dort-il, il aimait - aimait-il*, etc., on a fini par dire *il a - a-t-il, il aime - aime-t-il* au lieu de *a-il, aime-il*, qui faisaient disparate avec les autres formes interrogatives. Le *t* intercalé apparaît d'abord dans le parler vulgaire; les grammairiens le traitent longtemps comme une faute grossière, et il n'obtient droit de cité qu'au XVII^e siècle.»

C.F. Vaugelas, dans *Remarques sur la langue française*, 1647, Slatkine Reprints, Genève, 1970, p.10, émet l'avis suivant: «Si le verbe finit par vne voyelle deuant *on*, comme *prie-on, alla-on*, il faut prononcer & escrire vn, *t*, entre-deux, *prie-t-on, alla-t-on*, pour oster la cacophonie, & quand il ne seroit pas marqué, il ne faut pas laisser de le prononcer, ny lire comme lisent vne infinité de gens, *alla on, alla il*, pour *alla-t-on, alla-t-il*.)

On ne trouve de questions sans intercalation du “*t*” que dans les œuvres de Tabarin. Nous en avons relevé 9 exemples, dont aucun ne contenait de “*t*”.

- 5) Selon F. Brunot et C. Bruneau:

Lequel équivalait à: «qui des deux?», «qui d'entre eux?» C'est le pronom interrogatif dont nous nous servons quand il s'agit de *faire un choix*. La distinction d'emploi entre *lequel* et *qui* est récente. [...] Cette tournure a vieilli. (*Précis de grammaire historique de la langue française*, Masson et Cie, Paris, 1969, p. 484)

- 6) Aux dires de Grévisse: «L'usage était courant, du XV^e au XVII^e siècle, d'employer *qui* comme terme neutre là où nous mettons aujourd'hui *ce qui* (interrogation indirecte) ou *qu'est-ce qui?* (interrogation directe) (*Le Bon Usage*, Duculot, 1980, p. 629)
- 7) D'après C. Nyrop, «A côté du simple *qui*, la langue moderne

présente la périphrase *qui est-ce qui*. Ainsi au lieu de *qui vient* on dit volontiers, surtout dans le parler familier, *qui est-ce qui vient* ou *qui c'est qui vient?* (*op. cit.*, Tome V, p. 358)

- 8) H. Haase dit: «*Comme*, pris dans le sens de *comment*, amène les interrogations directes et indirectes au début du XVII^e siècle comme dans l'ancienne langue, tandis qu'à la fin du XVII^e siècle il ne se construit plus guère qu'avec des interrogations indirectes.» (*Syntaxe française du XVII^e siècle*, traduite et remaniée par M. Obert, Librairie Delagrave, Paris, 1975, p.90)
- 9) *op. cit.*, p. 482.
- 10) F. Foulet, *Comment ont évolué les formes de l'interrogation*, dans *Romania*, XLVII, 1921, p. 274.